



ASSOCIATION REGIONALE DE NATURISME EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Osez le naturisme
et redonnez à la vie sa vraie valeur

-

Dossier de presse

-

I - Découvrir le naturisme

-

II - Languedoc-Roussillon
1^{ère} destination naturiste de France



Osez le naturisme
et redonnez à la vie sa vraie valeur

1 - Découvrir le naturisme

2 millions

de personnes
vivent le naturisme
l'été en France

600.000

Français
pratiquent le naturisme
11 millions
seraient prêts à tenter
l'expérience

105

centres de vacances
naturistes recevant
60 % d'étrangers

31

campings
associatifs
naturistes

20.000

emplacements de
camping naturistes

60.000

lits disponibles

25

gîtes ou
chambres
d'hôtes
naturistes

5 millions

de nuitées / an

3.000

emplois
directs et indirects

250 millions

d'euros de chiffre
d'affaires annuel

116

plages
du littoral
Français

25

plages
France verte

2

ports naturistes
Cap d'Agde
Port Leucate

40%

des espaces naturistes
commerciaux
proposent une
baignade naturelle

40

sites naturistes
permettent la
pêche

40%

des espaces naturistes
commerciaux
sont implantés
à moins de 50km d'une
station thermale

Les premières régions
naturistes françaises



- Languedoc-Roussillon
- Aquitaine

Deux gestions
municipales directes



- quartier naturiste du Cap d'Agde
- Ile du Levant

Découvrir, partager, transmettre.

Redonner sa juste place au corps, découvrir le plaisir de vivre en harmonie avec la nature, telle est la vérité du naturisme. Prôner la tolérance, le respect de soi, des autres et celui de l'environnement, partager une nudité saine et collective, toutes générations confondues, en acceptant différences et handicaps, tel est le sens du naturisme. Permettre aux enfants de mieux s'accepter comme ils sont, leur transmettre le respect pour les autres et l'amour de la protection de la nature, tel est l'avenir du naturisme.

"La nudité fait tomber des barrières, donne confiance en son corps et permet d'aller plus facilement vers les autres. Oui, quelques centimètres de tissu en plus ou en moins peuvent faire toute la différence" affirme Paul Réthoré, le nouveau président de la Fédération Française de Naturisme élu lors du 51^e congrès, le 5 avril 2008 à La Sablière dans le Gard. Tenter l'expérience du naturisme, c'est (re)devenir nature. La meilleure façon d'apprécier est certainement d'oser...

Ni cacher, ni exhiber

Art de vivre pour plus de deux millions de pratiquants en France, le naturisme peut devenir une philosophie et même, pour certains, une sagesse.

Alors qu'aujourd'hui, la nudité est souvent utilisée, comme un support médiatique, dans le but mercantile d'éveiller, dans l'esprit des personnes, des liens à connotation sexuelle, elle reste, pour les naturistes, le comportement respectueux et adapté à une vie saine, naturelle et bénéfique.

Le naturisme consiste en la pratique de la nudité dans un environnement social, une pratique qui vise le confort du corps nu face aux éléments naturels tels que l'eau, l'air et le soleil : le bien-être à fleur de peau. Le plaisir de vivre en harmonie avec la nature en redonnant sa juste place au corps loin des clichés et des fantasmes. Vivre nu ! La nudité naturiste est collective, saine et naturelle.

C'est le corps tout entier qui renaît

En pleine nature, la perception des éléments de notre environnement directement sur la totalité du corps nu procure un sentiment de bien-être et des sensations oubliées par une vie contrainte et souvent stressante. La nudité en plein air est bienfaisante et a un effet euphorisant aux conséquences positives sur notre santé morale et physique. Un « déstressant » naturel et un remède incomparable contre le stress urbain. Une impression de liberté due à l'absence totale des vêtements qui, s'ils ne sont pas totalement rejetés par les naturistes dès lors qu'ils ont une utilité (protection, froid, humidité,...), deviennent parfois de véritables gênes physiques accentuées par les « normes esthétiques » de la mode. Citons le pantalon étroit, la jupe moulante, le col serré, la cravate, l'uniforme,... et que dire du maillot de bain et de son utilité ?

Naturellement nue, la peau respire et c'est le corps tout entier qui renaît. Le corps est libre. Le naturisme est source de santé et de bonheur. Une hygiène de vie physique et mentale qui éveille l'esprit à la connaissance, au savoir, à la convivialité sociale. Sa vocation est universaliste et humaniste, et par la puissance de la tolérance, de la solidarité et de la mutuelle compréhension qu'il implique, le naturisme transcende les clivages sociaux absurdes et les hypocrisies quotidiennes.

C'est pour ces raisons que le naturisme fait de plus en plus d'adeptes parmi les personnes en situation de handicap. S'accepter tel que l'on est, invite les autres à une reconnaissance juste, de soi et de l'autre, par effet miroir. Les regards croisés n'expriment alors ni gêne ni curiosité appuyée. Les valeurs naturistes sont des valeurs humaines : respect de soi, respect des autres, tolérance. Le naturisme permet à beaucoup de personnes complexées par leur corps de mieux s'accepter, de s'aimer.

Respecter la nature et être en communion avec elle

La pratique de la nudité en commun suscite le respect des personnes et de leur personnalité. Elle propose un climat de compréhension, d'acceptation de l'autre et de ses différences. Elle facilite les échanges égaux et gomme les origines sociales. Elle éduque à une vie d'équilibre, d'épanouissement et de découverte.

Le mouvement naturiste regroupe majoritairement des familles avec enfants et il est très fréquent de rencontrer sur les lieux de vacances l'inter-génération : enfants, parents, grands-parents. Les enfants élevés dans un tel environnement deviennent des adultes qui sont à l'aise avec leur corps. Il suffit en effet de passer quelques temps dans un espace naturiste pour observer l'épanouissement des enfants, leur confort face à la nudité et la joie qu'ils ont de profiter pleinement de la vie et de la nature. Le naturisme, c'est aussi leur permettre de mieux s'accepter comme ils sont, d'accroître leur respect pour les autres et de leur faire prendre conscience de l'importance du soin pour l'environnement.

Le naturisme a toujours revendiqué son attachement à l'écologie (bien avant que cette dernière ne devienne un enjeu majeur), son souci de respecter la nature et d'être en communion avec elle. La localisation géographique des sites des clubs ou des centres de vacances l'atteste. Le naturisme est d'ailleurs le seul mouvement à marier l'intégration de l'homme à la nature et la sauvegarde de celle-ci. C'est aussi l'un de ses projets éducatifs.

Les Naturistes, en contact direct avec la Nature et sensibles à la qualité de l'Environnement, sont concernés par la protection du patrimoine naturel et la défense de leur environnement.

L'image du naturisme chez les Français

Selon une étude réalisée en 2003 par l'Ifop pour France Espaces Naturistes, les français adhèrent majoritairement aux valeurs du naturisme : 57% estiment qu'être naturiste c'est avant tout être tolérant, respecter les autres pour 56% et respecter l'environnement à 51%.

Pour 55% des français, les vacances naturistes sont l'occasion de rencontrer des gens simples et naturels. 51% pensent que ce sont des vacances avant tout familiales et 48% pensent qu'elles tendent à se développer. Loin des a priori, les vacances naturistes ne choquent plus les français à 71%.

Autrefois perçu comme une véritable curiosité sociologique, le naturisme se retrouve aujourd'hui au cœur d'une tendance profonde de société où la tolérance et le respect des autres sont avant tout privilégiés.

La France : première destination naturiste mondiale

2 millions de personnes vivent le naturisme l'été en France
600 000 Français pratiquent le naturisme.
11 millions seraient prêts à tenter l'expérience.
105 centres de vacances naturistes recevant 60% d'étrangers
31 campings associatifs naturistes.
20 000 emplacements de campings naturistes, **60 000** lits disponibles.
25 gîtes ou chambres d'hôtes naturistes.
5 millions de nuitées par an.
3000 emplois directs ou indirects.
250 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.
116 plages du littoral Français.
25 plages « France Verte ».
2 ports naturistes : **Cap d'Agde** et **Port Leucate**, situés en Méditerranée.

40% des espaces naturistes commerciaux proposent une baignade naturelle.
40 sites naturistes permettent la pêche.
40% des espaces naturistes commerciaux sont implantés à moins de 50 km d'une station thermale.
2 gestions municipales directes : Quartier naturiste du Cap d'Agde et île du Levant.
Les premières régions naturistes françaises : Le **Languedoc-Roussillon**, suivi de l'Aquitaine.

La France est devenue la première destination touristique naturiste mondiale et offre la plus importante capacité d'hébergement naturiste d'Europe. L'implantation des centres de vacances coïncide avec les régions les plus attractives pour la clientèle touristique : **Languedoc-Roussillon**, Aquitaine, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse, Midi-Pyrénées, France verte.

Pour une capacité d'accueil de 20.000 emplacements dans les centres de vacances naturistes et de 60.000 lits disponibles, le secteur touristique naturiste représente un chiffre d'affaires annuel de 250 millions d'euros pour environ 3.000 emplois directs et indirects. Plus de 5 millions de nuitées par an sont proposées par les différents lieux de vie naturiste. En France, en été, 2 millions de vacanciers vivent le Naturisme. Parmi eux, 60% d'étrangers viennent en France, considérée comme « le berceau du Naturisme ».

Les lieux de vie naturiste offrent une grande diversité dans leurs structures, leurs équipements et leurs surfaces (de 1 à 340 ha). La nature y est particulièrement préservée et l'environnement aménagé pour une pratique idéale du naturisme. Le choix d'hébergement est vaste : de l'emplacement réservé au camping-caravaning à l'habitat locatif en dur.

Les activités de loisirs et les équipements proposés répondent aux désirs des vacanciers :

- aménagements sportifs : piscines, terrains de golf, courts de tennis, centres équestres, pistes cyclables...
- aménagements de détente et de remise en forme : jardins d'enfants, saunas, hammams, salles de gymnastique, thalassothérapie, balnéothérapie...
- aménagements commerciaux : ravitaillement, restauration, culture, location, services divers...
- aménagements de culture : salles d'exposition artistique, ateliers d'artisanat, bibliothèques, salles de cinéma, salles de réunion et de conférence...
- information touristique locale ;
- information naturiste.

Naturisme : origine à nos jours

1770 :

Le Dr Jean Baptiste Luc Planchon (1734-1781) membre de la Société Royale de Médecine de Paris écrit dans un mémoire primé par l'Académie de Dijon en 1776 : « *Le naturisme est la doctrine qui consiste à laisser agir la nature plutôt que d'intervenir de manière artificielle* ».

1775 :

Le plus vieux procès des temps modernes vient de Georges C. Lichtenberg (auteur et physicien allemand) qui, dans son étude « le bain aérien », notait que le Lord Monboddo, un des juges les plus respectés à la cour d'Edimbourg se baignait nu ainsi que ses filles.

1888 :

Le peintre Karl Diefenbach (1851-1913) a commencé seul dans un secteur de forêt de la Bavière à prêcher la nudité. En 1897, il fonde la communauté Humanitas avec 25 adeptes pour une vie alternative commune avec une passion pour la nature, la nudité, le spiritualisme et l'alimentation végétarienne.

1893 :

En Allemagne, création de « Association de bien-être naturelle ». Enregistrée en 1905, elle est la plus ancienne association naturiste dans le monde. Le sociologue hygiéniste Heinrich Pudor écrit un livre intitulé « *Nacktkultur* » (Culture du nu), l'une des premières publications à prôner les bienfaits de la nudité sociale.



1903 :

S. Gay crée en France une colonie naturiste au Bois-Fourgon, près d'Etampes.

A Lubeck (Allemagne), le premier centre gymnique, le Freilichtpark (parc de la lumière libre) voit le jour, créé par Paul Zimmerman (il fonctionnera jusqu'en 1981).

13 août 1905 :

Naissance d'**Albert Lecocq**, à Arras. **Christiane Lecocq** étant native de Tourcoing, le 6 avril 1911.

1907 :

En France, Georges Hébert et le Dr Paul Carton vont ériger les principes d'une éducation physique naturiste en créant la « Méthode Naturelle ».

L'abbé Legree, avec l'accord de ses supérieurs, emmène ses élèves se baigner sans maillot dans les calanques marseillaises.

L'activité naturiste débute en Espagne par la création d'une association.

1920 :

Marcel Kienné de Mongeot et Yvan De Laval créent le Sparta Club, premier club naturiste français et le centre de Garambouville (près d'Evreux) l'année suivante.

En Hollande, une première association naturiste voit le jour.

1922 :

Jacques Demarquette fonde un camp naturiste à Chevreuse.

1925 :

La municipalité de Berlin ouvre les portes de sa piscine municipale aux naturistes.

1926 :

Le mouvement naturiste fait sa véritable apparition en France avec la publication de la revue « Vivre intégralement » éditée par Kienné de Mongeot.

1927 :

En Suisse, le Biennois Edouard Fankhauser fonde l'Organisation naturiste suisse (ONS).

1929 :

Quelques personnes se réunissent autour d'**Albert Lecocq**, à son bureau de Lille, et établissent des rapports étroits avec Marcel Kienné de Mongeot.

1930 :

Deux médecins, André et Gaston Durville, ouvrent un centre dans l'Île du Platais (Physiopolis) où se tient le 1er congrès nudiste. À l'époque, les clubs naturistes pratiquent des thérapies fondées sur les vertus curatives du soleil, de la mer et du vent, la nudité étant le meilleur moyen d'entrer en contact avec ces éléments.



1931 :

Le Dr Fougerat de Lastours met en exergue les résultats spectaculaires obtenus par l'hygiène solaire. Constitution de la fédération autrichienne.

Création du CGF : Club gymnique de France à Villecresnes, qui perdure de nos jours.

Albert Lecocq créé le CGN (Club Gymnique du Nord) au Fort de Seclin, près de Lille. **Albert Lecocq** rejoint Marcel Kienné de Mongeot et ses idées. Epris de naturisme social, il oriente la pratique du nudisme vers les sites sauvages et le camping.

1932 :

Création du village d'Héliopolis sur l'Île du Levant par André et Gaston Durville.

1933 :

Par un arrêté du 3 mars 1933, Goering interdit toute baignade et autres activités de plein air dans l'état de nudité sur le territoire allemand. La majorité des publications et des revues naturistes sont détruites.

Albert Lecocq créé le CNGN (Club Naturiste et Gymnique de Normandie). Le 28 octobre, **Albert Lecocq** épouse Christiane.

1934 :

Ouverture de la première plage naturiste en Croatie.

1935 :

En Allemagne, certains terrains sont rendus aux naturistes, les autorisant à pratiquer le sport et les bains de soleil dans le plus simple appareil.

1936 :

Le Front Populaire, avec ses réformes sociales et l'engouement pour le plein air, inspire le « nudisme populaire » à **Albert Lecocq**. Il entrevoit alors les fondements d'un naturisme social, reprenant les principes de régénérescence de l'homme de Kienné de Mongeot, selon les lois naturelles des docteurs André et Gaston Durville (créateurs de la cité d'Héliopolis sur l'île du Levant), grâce à l'héliose préconisée par le docteur Fougerat de Lastours.

Léo Lagrange (1er sous-secrétaire d'État aux Sports et Loisirs), reconnaît officiellement l'utilité du mouvement naturiste.

1939 :

Les premiers Jeux Olympiques Naturistes se déroulent sur le terrain de l'ONS (Suisse).

1942 :

Le régime Nazi décide de légaliser le naturisme en Allemagne. La baignade nue est de nouveau permise : un nouveau décret est publié autorisant les naturistes à se dévêtir sur les plages ou au bord des lacs dans la mesure où ils sont certains ne pas être vus par autrui.

1944 :

Albert Lecocq et son épouse Christiane créent, dans la clandestinité, le Club du Soleil à Carrières-sur-Seine grâce à l'apport des Sections « Vivre » de Kienné de Mongeot ; avec l'idée d'un club pour chaque ville, un terrain pour chaque club. La vocation nationale du Club du Soleil ne tarde pas à se manifester et le site de Carrières-sur-Seine a accueilli de nombreux événements français et internationaux.



1949 :

Albert et Christiane Lecocq fondent le magazine d'informations naturistes destiné au grand public « La Vie au Soleil ». Cette revue, 60 ans après sa création, est toujours l'organe emblématique du milieu naturiste.

1950 :

Le 19 février, **Albert Lecocq** fonde la Fédération Française de Naturisme (FFN). Elle fixe les concepts du naturisme, ses objectifs normaux, ses règles de conduite et ses statuts. L'unité fut érigée en principe fondamental, tous les clubs se regroupaient au sein d'une seule fédération. L'idée de base exprimée par **Albert Lecocq** était : « Par naturisme, nous entendons l'ensemble des règles qui rapprochent l'individu d'une vie naturelle ». En 5 ans, le nombre d'associations adhérentes passe de 9 à 86.

Le 23 juillet, **Albert Lecocq** et le Club du Soleil de Bordeaux créent le Centre Héliomarin (CHM), un complexe de loisirs naturiste à Montalivet, au nord de Bordeaux, sur 100 Ha de landes et de dunes (bientôt agrandi à 170 Ha).

La Croatie devient le premier pays d'Europe à développer le concept de stations naturistes commerciales.

1953 :

Albert Lecocq crée à Montalivet la Fédération Naturiste Internationale (INF-FNI) qui regroupe les Fédérations de tous pays reconnues pour leur pratique d'un naturisme familial et organisé. La DFK (Fédération Allemande) devient officiellement une association enregistrée juridiquement.

En août, le 3ème Congrès Naturiste se déroule à Montalivet, en Gironde.

1954 :

Albert Lecocq fonde la Socnat (Société de Financement des Centres de Nature), entité professionnelle et financière, destinée à assurer le développement économique des centres de vacances naturistes.

1957 :

Albert Lecocq crée l'association Arena (Art et Nature).

1959 :

Création de la Fédération Naturiste Belge (FBN).

1956 :

Création par les frères Paul et René Oltra d'un camping naturiste au Cap d'Agde : le Centre Hélio-marin René Oltra.

1961 :

Albert Lecocq ouvre le centre Héliomonde (Essonne) le plus grand terrain naturiste d'Île-de-France (47 ha) dans l'ancienne carrière de grès d'où ont été extraits les pavés de Paris. Des membres de l'équipe de France de Volley-ball s'y entraînent. Le sport, en tenue gymnique, tient alors une grande place. Le challenge Cortey envoie les meilleurs sportifs des clubs en tournois pour des rencontres en France et à l'étranger (natation, tir à l'arc, ping-pong, volley).

1964 :

Albert Lecocq crée Nauténa (Nautisme et Naturisme) et l'Union sportive Naturiste.



1965 :

Dominique et Pierrette Martinez créent le premier club naturiste du Roussillon, le Club du Soleil de Perpignan, qui deviendra en 1971 le Club du Soleil d'Arles sur Tech puis le Club Naturiste du Ventous qui existe toujours.

1967 :

Albert et Christiane Lecocq élaborent un plan de développement du naturisme social qui vise à transformer une minorité repliée sur elle-même en un mouvement dynamique, intégré et admis par la société contemporaine

1969 :

La Mission Interministérielle pour l'Aménagement Touristique du Littoral du Languedoc-Roussillon, dite Mission Racine, affecte au naturisme un quartier de la station nouvelle du Cap d'Agde.

Le 31 octobre, **Albert Lecocq** décède à Carrières-sur-Seine.

1973 :

Dominique et Pierrette Martinez ouvrent, à Arles sur Tech, le Camping Naturiste le Ventous.

1974 :

La Mission Racine décide le 29 janvier la création d'un complexe naturiste à Port Leucate.

Au XIV^{ème} Congrès de la Fédération Internationale de Naturisme de Montpellier, qui se déroule sur les centres d'Agde et de Sérignan, adoption de la définition internationale du naturisme : « *Le naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par une pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement* ».

1983 :

Le 28 octobre, La Fédération Française de Naturisme reçoit l'agrément « Association de Jeunesse et d'Education Populaire » par le Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports.

Des piscines municipales ouvrent des créneaux horaires aux pratiquants un peu partout. À Paris, la municipalité ouvre un créneau horaire aux naturistes à la piscine Roger Le Gall.

1986 :

La FFN signe une convention d'objectifs avec le Ministère du Tourisme et adhère à la « Maison de la France » au sein du Club Français du Naturisme.

1993 :

La Maison du Naturisme ouvre à Paris.

2008 :

Le 11 septembre, le Conseil Municipal de Leucate (Aude), à l'unanimité, décide de donner le nom d'Albert Lecocq à une nouvelle rue de Port Leucate, desservant les villages naturistes d'Ulysse, Eden et Les Mas de la Plage. Le panneau sera posé en octobre, quasiment jour pour jour à la date de la 40ème commémoration de la disparition d'Albert Lecocq.

La Fédération Française de Naturisme

Depuis 1950, la FFN fédère le mouvement naturiste. En 2008, la Fédération Française de Naturisme regroupe plus de 150 associations. Pour la même année, elle est liée, par contrat de partenariat, avec 46 espaces de vie naturiste implantés en France. Ces entités à caractère commercial se réclament de l'éthique naturiste prônée et garantie par la FFN.

La Fédération Française de Naturisme organise, développe et contrôle les activités naturistes en France et dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Pour cela, elle s'est organisée en délégations régionales.

Elle soutient la création d'associations et la prise de responsabilités par les Jeunes. Elle représente les Naturistes des associations et des centres de vacances auprès des services publics et intervient dans leur intérêt pour un « Naturisme bien compris et bien vécu ».

La Fédération Française de Naturisme s'est récemment restructurée afin d'assurer une communication naturiste interne et externe, notamment à travers la nouvelle formule de son bulletin de liaison « Naturisme : Naturellement nu ».

Elle renseigne sur le Naturisme grâce à :

- un site Internet vivant et documenté, mis à jour quotidiennement, en lien avec les associations affiliées et centres de vacances partenaires : <http://www.ffn-naturisme.com> (jusqu'à 2.000 visites par jour dont 50% de l'étranger) ;
- un serveur vocal interactif : 08.92.69.32.82 (0,33 €/mn) ;
- un guide répertoire des associations affiliées, des centres de vacances et des plages autorisées (20.000 exemplaires) ;
- un affichage (2.000 exemplaires) distribué sur tous les lieux de fréquentation naturiste ;
- une information dans le Guide «Le Petit Futé» (édition sur le Naturisme) ;
- des actions de valorisation du Naturisme sur les espaces de vie naturiste français (campings et plages) ;
- des interventions dans les différentes presses, radios et à la télévision ;
- des interventions dans la revue naturiste «La Vie au Soleil» ;
- une participation à la communication de la Fédération Naturiste Internationale.

Naturisme et loi

Nudité et sexualité : la loi ne devrait pas être la même. La nudité est rendue hors la loi ; elle est volontairement associée au sexe et à tous les clichés que cela entraîne. Loi oblige, le naturisme n'est autorisé que dans des espaces prévus à cet effet : terrains de clubs, centres de vacances et plages autorisées par arrêtés municipaux.

Les naturistes sont en totale opposition avec tous les exhibitionnistes ou voyeurs qui imposent non seulement la vue de leur sexe, mais font preuve d'une activité sexuelle, de façon provocante. La législation actuelle serait donc à modifier pour bien faire la distinction entre nudité simple et vie sexuelle.

La FFN oeuvre pour que l'état de nudité ne soit pas assimilé à l'acte qu'est une exhibition sexuelle. Elle est par ailleurs favorable à une évolution de la législation française pour que cette dernière se rapproche de celles des pays où la nudité est mieux perçue et acceptée par le grand public et par les autorités.

Ce que dit la loi aujourd'hui

art 222-32 « L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible au regard du public est punie d'un an d'emprisonnement et de cent mille francs d'amende ». [15.000 €, NDLR].

La pratique du Naturisme est donc réglementée par cet article du code pénal depuis 1994. Au préalable le législateur, par une circulaire de la Chancellerie du 14 mai 1993, avait explicité son intention :

« L'article 222-32 qui réprime « l'exhibition sexuelle », remplace l'ancien article 330 [code pénal avant 1994, NDLR] relatif à l'outrage public à la pudeur. L'incrimination a été formulée de manière à écarter toute possibilité de poursuites à l'encontre de personnes se livrant au naturisme dans les lieux spécialement aménagés. Le texte précise en effet que pour être répréhensible, l'exhibition sexuelle doit avoir été « imposée à la vue d'autrui ». Cette précision ne signifie toutefois pas que l'infraction ne saurait être constituée que lorsqu'un tiers a effectivement été témoin de l'exhibition. Il suffit en effet que cette exhibition soit réalisée en un lieu accessible aux regards du public et dans lequel une personne non consentante est susceptible de l'apercevoir (ce qui n'est pas le cas dans un lieu où se trouvent des naturistes). Au demeurant, l'infraction ne peut en pratique être poursuivie que si elle a été constatée par un agent verbalisateur, à la vue duquel l'exhibition a donc été imposée. »

Stricto sensu, le délit d'exhibition sexuelle peut donc être constitué, y compris par la pratique du naturisme dans des lieux qui ne seraient pas « spécialement aménagés à cet effet ».

Dans la pratique, les poursuites sanctionnant le seul fait de la nudité sur les plages, portions de littoral, rivières, etc. sont devenues très exceptionnelles.

La tolérance complète sur les plages bénéficiant d'un arrêté municipal autorisant la pratique du naturisme dûment balisées s'est généralisée. On voit bien aujourd'hui la nécessité de faire évoluer la législation dans ce domaine.

La nudité chez nos voisins

Il est à noter que tous les pays ont des articles réprimant les actes sexuels commis en public. Mais la « nudité simple et respectueuse », est-elle, chez nos voisins, constitutive de l'infraction d'exhibition sexuelle ?

- **Pays scandinaves, Finlande** : pas de ligne contre la nudité qui est donc parfaitement légale en tous lieux et circonstances.
- **Autriche, Allemagne** : la nudité est autorisée en tous lieux s'y prêtant, sauf là où elle est explicitement interdite. Lieux s'y prêtant : dans la nature ou pour les activités de baignade ou de détente. En clair, vous pouvez vous promener nu dans les prés et les bois, vous bronzer nu dans un jardin public, vous baigner nu à la piscine (en général, il y a des horaires nus et des horaires en maillot), et si vous portez un maillot au sauna, on vous demandera de l'enlever.
- **Espagne** : le code pénal paru en 1993 précise que l'article qui réprimait la nudité est aboli. Aucun article réprimant la nudité n'est venu le remplacer ; la nudité n'est donc pas répréhensible.
- **Angleterre** : depuis 2002, la nudité n'est plus constitutive du délit d'exhibition sexuelle.
- **Suisse** : depuis un arrêt de la Cour de Cassation fédérale en 1979, la nudité au bord des lacs et rivières n'est plus constitutive du délit d'exhibition. Il existe en revanche certaines interdictions locales, notamment en Suisse Romande.
- **Pays-Bas** : la moitié des plages est naturiste.
- **Grèce** : naturisme très pratiqué dans les îles, beaucoup moins ailleurs.
- **Croatie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie** : législation favorable.

Restent quelques pays où la législation ne permet pas facilement la pratique du naturisme : **Belgique, Italie, Portugal, Pologne.**

Les Partenaires de la FFN

 <p>www.franceguide.com</p>	<p>ATOUT FRANCE 23 Place de Catalogne - 75014 PARIS Tél. 01 42 96 70 00</p> <p>Le Club français du naturisme, membre d'Atout France, regroupe les principaux centres de vacances adhérents de la FFN en vue d'une promotion commune à l'étranger.</p>		
 <p>www.ffcc.fr</p>	<p>FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING 78 rue de Rivoli 75004 Paris Tél : 01 42 72 84 08 Fax : 01 42 72 70 21 Email : info@ffcc.fr</p> <p>La FFCC a été créée en 1938. Elle est le porte-parole de l'ensemble des campeurs, caravaniers, camping-caristes et utilisateurs d'hébergements locatifs auprès des pouvoirs publics et des professionnels du tourisme. Son action, depuis plus de 60 ans, vise à un harmonieux développement de la pratique de cette activité.</p>		
 <p>www.inffni.org</p>	<p>FEDERATION NATURISTE INTERNATIONALE Secrétariat Général St. Hubertusstraat 5 B-2600 Anvers (Belgique) Tél : ++32 3 230 05 72 Fax : ++32 3 281 26 07 e-mail: naturism@inffni.org</p> <p>Dans le monde entier, la FEDERATION NATURISTE INTERNATIONALE (INF-FNI) défend les intérêts du naturisme organisé, dont les membres se comptent par centaines de milliers, et ceux des millions de naturistes non organisés, mais pratiquants. Par le biais des fédérations nationales, elle est présente dans 30 Etats du monde. A cela s'ajoutent divers correspondants dans les pays où le naturisme n'en est qu'à ses premiers balbutiements.</p>		
 <p>www.fne.asso.fr</p>	<p>FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT</p> <table border="0"> <tr> <td>Siège Administratif 6, rue Dupanloup 45000 ORLEANS Tél. 02 38 62 44 48 Fax. 02 38 52 11 57 Email : secretariat@fne.asso.fr</td> <td>Siège Social Muséum National d'Histoire Naturelle 57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05 Fax. 01 43 36 84 67 Webmaster : webmaster@fne.asso.fr</td> </tr> </table> <p>France Nature Environnement rassemble plus de 3.000 associations réparties sur l'ensemble du territoire et qui agissent pour la protection de la nature et de l'environnement. Qu'elles soient nationales, régionales, départementales ou locales, elles se regroupent sous la bannière de la fédération, qui les représente, et forment un mouvement de citoyens actifs comptant plus de 300.000 membres.</p>	Siège Administratif 6, rue Dupanloup 45000 ORLEANS Tél. 02 38 62 44 48 Fax. 02 38 52 11 57 Email : secretariat@fne.asso.fr	Siège Social Muséum National d'Histoire Naturelle 57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05 Fax. 01 43 36 84 67 Webmaster : webmaster@fne.asso.fr
Siège Administratif 6, rue Dupanloup 45000 ORLEANS Tél. 02 38 62 44 48 Fax. 02 38 52 11 57 Email : secretariat@fne.asso.fr	Siège Social Muséum National d'Histoire Naturelle 57, rue Cuvier 75231 PARIS CEDEX 05 Fax. 01 43 36 84 67 Webmaster : webmaster@fne.asso.fr		
 <p>www.terre-sauvage.com</p>	<p>TERRE SAUVAGE Le monde grandeur nature</p> <p>Le projet de Terre sauvage La nature écrit de multiples histoires. Terre sauvage les raconte et les éclaire. Face-à-face avec la faune sauvage, aventures dans le sillage des expéditions scientifiques, rencontre avec des peuples respectueux de leur environnement naturel, découverte de la logique secrète des écosystèmes. Terre sauvage invite au voyage dans des contrées lointaines et préservées ou à des escapades plus proches pour découvrir un milieu naturel. Leader de la presse nature, Terre sauvage ouvre ses colonnes aux acteurs du monde de la nature ; il enquête sur la protection de l'environnement, ouvre des perspectives et dénonce s'il le faut. Enfin Terre sauvage invite ses lecteurs à vivre la nature en proposant activités de découverte, rencontres avec les associations, pratique de la photo,...</p> <p>Terre sauvage BP 308 73377 Le Bourget-du-Lac Cedex Tel : 04 79 26 27 40 Fax : 04 79 26 27 89</p>		
 <p>www.defipourlaterre.org</p>	<p>DEFI POUR LA TERRE</p> <p>Pourquoi la terre est fragile : La Terre, cette planète magnifique, est bien plus fragile qu'on ne l'imagine et la pression de l'homme, bien plus forte qu'elle ne peut le supporter. Des signaux alarmants confirment qu'un dérèglement climatique planétaire est en marche. Ses conséquences (tempêtes, canicules...) risquent de bouleverser un grand nombre d'équilibres biologiques. Notre modèle de développement semble mis en cause à moyen terme, en particulier par ce phénomène de changement climatique. L'objectif du développement durable est de répondre « aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Ce mode de développement constitue aujourd'hui la voie la plus raisonnable que les pays devront emprunter à l'avenir. Y parviendrons-nous ?</p> <p>Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme 52 boulevard Malesherbes 75008 Paris</p>		
 <p>www.naturisme-tv.com</p>	<p>NATURISME TV</p> <p>Tout naturellement, sans voyeurisme ni exhibitionnisme, (re)découvrez en vidéos le naturisme et ses centres d'intérêts, ses pratiques et ses pratiquants, ses espaces privilégiés et ses richesses insoupçonnées, quand nature rime avec tourisme et bien-être avec nudité.</p> <p>A la mer ou à la montagne, à la plage ou en randonnée, en salon ou en conférence, là où le naturisme se vit ou se dévoile, l'équipe de Naturisme TV vous assure de l'information renouvelée tout au long de l'année.</p>		
 <p>www.naturismemagazine.com</p>	<p>NATURISME MAGAZINE</p> <p>Naturisme Magazine vous invite toute l'année à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les ACTUALITES naturistes • DECOUVRIR les destinations naturistes • VIVRE intégralement le naturisme • PARTAGER les passions naturistes • TRANSMETTRE vos idées et témoignages <p>Parution en Janvier, Mars, Mai, Juillet et Octobre. Hors-Série "Espaces naturistes de France et d'ailleurs" en décembre. Abonnement à tarif réduit pour les membres de la FFN</p>		

Osez le naturisme
et redonnez à la vie sa vraie valeur

II - Languedoc-Roussillon
1^{ère} destination naturiste de France

60 espaces dédiés au naturisme en Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est la première destination touristique naturiste de France avec près de 600.000 vacanciers chaque année, dont plus de la moitié sont étrangers (allemands, néerlandais, belges, anglais, suisses), générant un chiffre d'affaires de plus de 27 millions d'euros et 1360 emplois en moyenne annuelle.

L'offre naturiste de la région se répartit sur les 5 départements du Languedoc-Roussillon, plus l'Aveyron. 60 lieux, espaces et structures d'accueil officiellement réservés à la pratique du naturisme constituent le « patrimoine » naturiste du Languedoc-Roussillon.

Si le littoral concentre la plus forte offre de vacances naturistes avec Agde, Sérignan, Saint-Pierre-la-Mer, La Palme et Port Leucate, l'arrière-pays n'est pas en reste et les espaces naturistes sont assez équitablement répartis sur l'ensemble de la région.

Sous la tente, en caravane, en mobil-home, en chalet, en location d'appartements ou de villas, les hébergements sont très diversifiés et se répartissent entre le littoral languedocien, la campagne et la montagne, des Albères au Conflent, en passant par le Vallespir, les Corbières, le Minervois, les Cévennes et le Larzac.

L'Aude compte 8 clubs naturistes, 1 camping associatif, 3 centres de vacances, 9 résidences immobilières (Port Leucate) et 4 plages autorisées par arrêté municipal.

Le Gard possède 1 terrain associatif, 2 clubs, 3 centres de vacances totalisant près de 1000 emplacements sur 150 Hectares au bord de La Cèze, 1 camping rural à Sauve et 1 plage autorisée au Grau-du-Roi.

Dans l'Hérault, 4 clubs naturistes, 6 centres de vacances, plusieurs résidences immobilières, 1 hôtel et 1 résidence hôtelière de remise en forme (Cap d'Agde) proposent des séjours à la mer et dans l'arrière-pays. Deux plages naturistes sont autorisées sur la côte Héraultaise.

En Lozère, 1 centre de vacances offre une quarantaine d'emplacements pour tentes et caravanes, 5 chambres d'hôte et 2 Gîtes de France 3 épis.

Les Pyrénées-Orientales possèdent 1 club et 6 centres de vacances offrant des séjours naturistes en pleine nature.

Il faut ajouter à cela le département de l'Aveyron, rattaché à l'Association Régionale « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** », qui dispose d'un vaste camping associatif au bord du Causse du Larzac,

Le Languedoc-Roussillon dispose donc de structures d'accueil nombreuses et diversifiées, aptes à proposer un large panel d'activités et de pratiques du naturisme : campings traditionnels, bungalows, mobil-homes, locations immobilières, plages autorisées par arrêté municipal, séances de piscine, etc.

L'embaras du choix

L'offre touristique naturiste est propice à une fréquentation encore plus large de la région, et à un étalement de cette fréquentation en avant et arrière-saison. « *La pratique du naturisme a évolué et la clientèle d'aujourd'hui recherche des destinations d'excellence* » précise Yves Leclerc, le président de « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** », ajoutant « *Il faut faire connaître les atouts de la région que sont la richesse de son patrimoine naturel, la qualité de son environnement et le large choix des lieux de séjour : mer, montagne, plaine* ».

Les espaces naturistes du Languedoc-Roussillon ouvrent leurs portes dès le mois d'avril. Du petit centre familial ou du camping associatif au vaste centre ultra équipé, les 600.000 naturistes qui viennent séjourner dans la région ont l'embaras du choix.



Farniente ou activités sportives et culturelles, les vacances naturistes en Languedoc-Roussillon proposent de nombreuses variantes : balnéothérapie, remise en forme, randonnées vélo, randonnées pédestres (nues ou habillées selon les endroits où elles se déroulent), découvertes de la flore et de la faune, spéléologie, sports de montagne, sports de glisse, concerts, fêtes traditionnelles occitanes et catalanes, etc.

Les enfants et les adolescents sont particulièrement choyés, le naturisme étant essentiellement pratiqué par des familles. Ateliers d'arts plastiques (peinture, sculpture, poterie, moulage...), sensibilisation à la nature et à l'environnement, jeux, animations musicales, de 4 ans à 18 ans ils ne verront pas le temps passer.

L'Association Régionale « Naturisme en Languedoc-Roussillon »

L'Association Régionale « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** » regroupe les professionnels de l'Hôtellerie de Plein Air Naturiste, les gestionnaires de résidences immobilières naturistes et les clubs naturistes affiliés à la Fédération Française de Naturisme, soit près de 40 espaces et lieux de vie naturistes répartis sur les 5 départements de la région, plus l'Aveyron.

Promouvoir un naturisme sain et familial, basé sur une pratique de la nudité dans un environnement préservé, en harmonie avec les éléments naturels, l'eau, l'air et le soleil, telles sont les valeurs que met en avant l'Association Régionale.

Les clubs et associations affiliés à la Fédération Française de Naturisme jouent un rôle important dans le tissu naturiste régional en permettant aux habitants du Languedoc-Roussillon et des régions limitrophes de pratiquer le naturisme toute l'année grâce aux activités diverses proposées. Ces associations naturistes permettent aussi d'établir et de renforcer le lien avec les vacanciers qui adhèrent aux clubs naturistes du Languedoc-Roussillon, gardant ainsi le contact avec la région en dehors des périodes de vacances.

Acteur du développement durable et du tourisme régional

« **Naturisme en Languedoc-Roussillon** », acteur du développement touristique régional, souhaite aussi renforcer le partenariat et les échanges avec les collectivités locales et territoriales de la région, notamment avec le Comité Régional du Tourisme, la Maison de la France, les Comités Départementaux du Tourisme et les groupements concourant à la promotion touristique en Languedoc-Roussillon.

Les entreprises et les associations membres de « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** » ont en commun une sensibilité particulière pour la protection et la défense de l'environnement. La quasi totalité des espaces naturistes du Languedoc-Roussillon sont situés à proximité immédiate de sites sensibles ou classés (réserve du Bagnas au Cap d'Agde, étang de Leucate, étang de La Palme et de Bages-Sigean, massif de La Clape, lac du Salagou, zones Natura 2000, Causse du Larzac, Gorges de La Cèze, Cévennes... « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** » promeut un développement touristique durable.

Résolument engagé pour l'environnement

La « culture écologique » est profondément ancrée chez les naturistes qui n'ont pas attendu que la protection de l'environnement soit à la mode pour défendre la nature. Tous les lieux naturistes proposent des activités en rapport direct avec l'environnement. Qu'il s'agisse de sorties thématiques, d'opérations d'entretien et de nettoyage (en saison avec les vacanciers ou hors saison, via les clubs et associations naturistes), le rapport particulier à la nature caractérise les naturistes de la région et les touristes qui viennent séjourner chez nous.

A travers les partenariats de la Fédération Française de Naturisme (France Nature Environnement, Fondation Nicolas Hulot, Terre Sauvage) et les contacts régionaux, « **Naturisme en Languedoc-Roussillon** » s'engage résolument dans la protection de l'environnement.

Espaces naturistes en Languedoc-Roussillon et Aveyron

11 – Aude

Associations

Club du Soleil Audois – 11800 Floure
Aful Aphrodite – 11370 Leucate
Aful Ulysse – 11370 Leucate
Les Amis d'Aphrodite Village – 11370 Leucate
Club Ulysse Nature – 11370 Leucate
Club Naturiste Eden – 11370 Leucate
Solidarités Naturistes - 11370 Leucate
Vivre à Vénus – 11370 Leucate

Camping associatif

Camping GCU Ulysse – 11370 Leucate

Centres de vacances

Le Clapotis – 11480 Lapalme
La Grande Cosse – 11560 St Pierre La Mer
Domaine de la Vitarelle – 11600 Villanière

Résidences immobilières

Aphrodite Village – 11370 Leucate
Club Oasis – 11370 Leucate
Eden Plage – 11370 Leucate
Les Jardins de Vénus – 11370 Leucate
Les Maisons de la Jetée – 11370 Leucate
Les Maisons d'Oasis – 11370 Leucate
Les Mas de la Plage – 11370 Leucate
Les Villas de l'Oasis – 11370 Leucate
Odalys Vacances (Jardins de Vénus) – 11370 Leucate
Village Ulysse – 11370 Leucate

Plages autorisées

Plage des Montilles – 11210 Port-la-Nouvelle
Plage naturiste – 11370 Leucate
Plage de Mateille – 11430 Gruissan
Plage de Pisse-Vache – 11560 St Pierre la Mer

12 – Aveyron

Association

Les Grifouls – 12540 Fondamente

Camping associatif

Le Pas de Ceilhes – 12540 Fondamente

30 – Gard

Associations

Helioclub de Nîmes – 30000 Nîmes
Club Nature et Soleil de Nîmes – 30260 Sardan

Terrain associatif

Le Gournier de Sardan – 30260 Sardan

Centres de vacances

Domaine de la Sablière – 30430 St Privat de Champclos
Naturissimo La Genèse – 30430 Méjannes Le Clap
Ran du Château de Fereyrolles – 30430 St Privat de Champclos
Le Mas des Amandiers - 30610 Sauve

Plage autorisée

Plage de l’Espiguette – 30240 Le Grau-du-Roi

34 – Hérault

Associations

Club Naturiste du Cap d’Agde – 34300 Cap d’Agde
Gymno Club Méditerranéen – 34410 Sérignan
Club du Soleil de Montpellier – 34740 Vendargues
Club du Soleil Languedoc – 34970 Lattes

Centres de vacances

La Source Saint-Pierre – 34150 Aniane
Le Mas de Lignièrès – 34210 Cesseroas en Minervoio
CHM René Oltra – 34300 Cap d’Agde
Sérignan Plage Nature – 34410 Sérignan
Domaine de Lambeyran – 34700 Lodève
Le Village du Bosc – 34800 Octon

Résidences immobilières

Héliopolio – 34300 Cap d’Agde
Héliovillage – 34300 Cap d’Agde
Le Jardin d’Eden – 34300 Cap d’Agde
Les Jardins de la Palmeraie – 34300 Cap d’Agde
Les Villas de Port Nature – 34300 Cap d’Agde
Natura Beach – 34300 Cap d’Agde
Port Ambonne – 34300 Cap d’Agde
Port Nature – 34300 Cap d’Agde
Port Soleil – 34300 Cap d’Agde
Port Vénus – 34300 Cap d’Agde

Hôtel et résidence hôtelière

Hôtel Eve – 34300 Cap d’Agde
Natureva-SPA – 34300 Cap d’Agde

Plages autorisées

Plage du Cap d’Agde – 34300 Cap d’Agde
Plage de Sérignan – 34410 Sérignan

48 - Lozère

Centre de vacances

La Combe de Ferrière – 48160 St Michel de Dèze

66 – Pyrénées-Orientales

Association

Club Naturiste du Ventous – 66150 Arles-sur-Tech

Centres de vacances

Le Mas de la Balma – 66110 Montbolo
Mas Le Ventous – 66150 Arles-sur-Tech
Domaine Le Clois – 66240 St Laurent de Cerdans
Le P'tit Bonheur – 66360 Olette
La Clapère – 66480 Maureillas
Las Termégnières - 66720 Bélesta de la Frontière

Plage autorisée

Plage naturiste – 66440 Torreilles

Partenariats, Groupements et Labels



Pour plus de renseignements

Yves Leclerc

Président de « **Naturisme en Languedoc-Roussillon**

i-06 Les Jardins de Vénus -

1 rue de la Nature

11370 Port Leucate

Tél. : 09 75 68 98 22

Fax : 04 68 27 38 02

Mobile : 06 88 05 13 90

president@languedoc-naturisme.com

(Tous les chiffres cités dans ce document ont été communiqués par la Maison de la France, ou sont issus de sondages BVA et Ifop/France Espaces Naturistes, INSEE, CRT Languedoc-Roussillon, FFN)



« Naturisme en Languedoc-Roussillon »

Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture de Narbonne

Affiliée à la Fédération Française de Naturisme

Siège Social : i-06 Les Jardins de Vénus - 1 rue de la Nature

Villages Naturistes de Port Leucate - 11370 Leucate

Site Internet : www.languedoc-naturisme.com

Président : Yves Leclerc

i-06 Les Jardins de Vénus - 1 rue de la Nature

Villages Naturistes - 11370 Leucate

Téléphone : 09 75 68 98 22 - Télécopie : 04 68 27 38 02

Mobile : 06 88 05 13 90

Courriel : president@languedoc-naturisme.com

Vice-président chargé des Clubs : Robert Loupias

6, rue du Fenouil - 11000 Carcassonne

Téléphone : 06 76 46 22 44

Courriel : vicepresidentclubs@languedoc-naturisme.com

Vice-présidente chargée des Centres de Vacances :

Jeanne Billaudel

Le Mas de Lignières - Montcélèbre - 34210 Cesseras en Minervois

Téléphone : 04 68 91 24 86

Courriel : vicepresidentCV@languedoc-naturisme.com

Secrétaire : Yves Martinez

Camping Le Ventous

66150 Arles sur Tech

Téléphone : 04 68 87 83 38

Courriel : secretaire@languedoc-naturisme.com

Trésorier : Jean-Michel Oltra

CHM René Oltra - 1 rue des Néréides

Quartier Naturiste - 34300 Cap d'Agde

Courriel : tresorier@languedoc-naturisme.com